

SSI : SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE



OBJECTIFS

- Assurer la surveillance et l'exploitation d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) dans son établissement
- À l'issue de la formation, les participants seront capables de :
 - ✓ Comprendre le **fonctionnement et les composants d'un SSI**.
 - ✓ Identifier et interpréter les **signaux et alarmes** d'un SSI pour une réaction rapide.
 - ✓ Maîtriser les bases du **SMSI (Système de Mise en Sécurité Incendie)** et du **CMSI (Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie)**.
 - ✓ Réarmer le SSI après une alerte, conformément aux procédures de sécurité.
 - ✓ Appliquer les consignes et procédures d'exploitation spécifiques à l'établissement.

FORMATEUR

Des intervenants Sapeur-Pompier actifs ou sélectionnés et formés par ces derniers assurent une formation au plus près de la réalité.

Nb : les intervenants ayant réussi nos tests d'admission

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Parler, lire et écrire en français, s'adresse à tous salariés afin de répondre aux obligations du code du travail.

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

- 2 heures de face à face pédagogique
- Dans votre propre entreprise pour un maximum d'efficacité (en intra-entreprise),
- En présentiel,
- Groupe de 3 à 10 stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démonstrations en direct : présentation en temps réel du fonctionnement d'un SSI, SMSI et CMSI.
- Études de cas réelles : analyse de situations d'incendie vécues et des erreurs à éviter.
- Formation interactive : échanges permanents, participation active des stagiaires, retour d'expérience.
- Évaluation continue : vérification orale de la compréhension tout au long de la session, à travers questions/réponses et mises en situation simples.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur et diaporama explicatif
- Schémas techniques des systèmes SSI, SMSI, CMSI
- Équipements SSI disponibles sur site (réel ou simulateur, selon les cas)
- Salle de formation équipée pour la démonstration et les échanges en groupe

PROGRAMME

ACTIVITÉ	CONTENU
2 HEURES SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE	
Introduction à la sécurité incendie et rôle du SSI (15 min)	• Importance de la surveillance et de la réactivité en cas d'alarme. • Cadre réglementaire et normes applicables (NF S61-930, APSAD, Code du Travail). • Missions et responsabilités des agents en charge du SSI
Comprendre le fonctionnement d'un SSI et ses composants (30 min)	• Définition et rôle du SSI • Fonctionnalités et architecture d'un SSI. • Différentes catégories de SSI et leurs caractéristiques. ♦ Équipements du SSI et alarme incendie • Détecteurs automatiques (fumée, chaleur, gaz...). • Déclencheurs manuels : rôle et utilisation. • Signalisation et interprétation des voyants et alarmes. • Différenciation entre alarme incendie, défaut technique et pré-alarme.
Fonctionnement du SMSI et du CMSI (30 min)	Système de Mise en Sécurité Incendie (SMSI) • Son rôle dans la protection des personnes et des biens. • Fonctionnement des dispositifs de compartimentage et de désenfumage. ♦ Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) • Fonctions principales : compartimentage, désenfumage, évacuation. • Gestion des informations et interactions avec le SSI.
Procédure d'intervention et réarmement du SSI (30 min)	• Vérification de l'origine de l'alarme sur le SSI. • Identification d'une zone ou d'une boucle en alarme. • Application des consignes et procédures d'exploitation de l'établissement. • Procédure de réarmement du SSI après une alerte : ✓ Conditions et vérifications avant réarmement. ✓ Remise en état du système et validation du retour à la normale.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tout au long de la formation, le formateur évalue les acquis des participants grâce à une évaluation formative reposant sur l'observation, les échanges et les mises en situation pratiques.

En fin de session, une évaluation certificative est réalisée à travers un QCM et une mise en situation concrète, durant laquelle le stagiaire devra démontrer sa capacité à analyser une alerte, intervenir en toute sécurité et réarmer le système selon les consignes en vigueur.

La validation de la formation est conditionnée par la participation active à l'ensemble des modules et la réussite de l'épreuve finale.

Un certificat de réalisation est remis aux stagiaires ayant satisfait à ces critères.

La formation est valable un an, un recyclage est recommandé pour maintenir les compétences à jour.

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du premier équipier d'intervention, pourront intervenir sur le SSI

Maintien et actualisation des compétences

Nous recommandons un recyclage annuel de vos collaborateurs, d'une durée de 2 heures

Issue de la formation

Mise en situation le stagiaire devra :

- Identifier et interpréter les signaux du SSI.
- Déterminer la zone ou boucle concernée.
- Appliquer les procédures de l'établissement.
- Procéder au réarmement du SSI de manière sécurisée.

MODALITÉS

Accessibilité

- Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son attestation de formation, si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues.*
- « Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. »

*Réfèrent handicap : Maxence Barthelemy - 06 48 35 89 59
contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation

Modalité d'évaluation

- Évaluation en fin de stage portant sur le déroulement et les acquis de la formation